

COMMENT FAIRE ?

Le dossier (« dossier unique d'admission ») est disponible :

- sur le site internet ViaTrajectoire (demande en ligne),
- à l'hébergement temporaire,
- au CCAS de Chambéry.

Si la demande est faite en version papier, elle est à renvoyer, complétée, à Pôle Alzheimer Corolle - Hébergement temporaire (adresse ci-contre).

Un entretien d'évaluation est proposé après analyse du dossier. Après accord avec l'établissement, la réservation sera effective sur versement d'une avance et signature du contrat de séjour.

Contactez-nous pour tous renseignements.

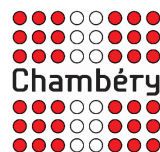
POLE ALZHEIMER COROLLE Hébergement temporaire

110, avenue d'Annecy
73000 CHAMBERY

Téléphone : 04 79 70 70 14
Fax : 04 79 33 89 28

ACCUEIL

Du lundi au vendredi :
9h - 12h et 14h - 17h



**Centre communal
d'action sociale**
www.chambery.fr

145, rue Paul Bert
BP 30368
73003 CHAMBERY cedex
04.79.60.50.20

CCAS DE CHAMBERY

Pôle Alzheimer Corolle HEBERGEMENT TEMPORAIRE



Soutien aux
personnes
et aux aidants

LE SERVICE

Situé dans les Hauts de Chambéry, en centre urbain, l'hébergement temporaire d'une capacité de dix lits propose des séjours temporaires aux personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative (Alzheimer, maladies apparentées, Parkinson).

L'objectif est de permettre le plus longtemps possible le choix du maintien à domicile en proposant des périodes de répit aux aidants.

La durée maximale de séjour est d'un mois renouvelable trois fois sur une période d'une année civile.
La durée minimale de séjour est de sept jours.

LE POLE ALZHEIMER-COROLLE

Un service d'accueil de jour ainsi que l'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile sont situés dans les locaux de l'hébergement temporaire.

NOS MISSIONS

Une équipe pluridisciplinaire formée et motivée accompagne de manière globale, la personne âgée souffrant de troubles cognitifs.

Pour la personne hébergée : le service favorise en un temps court la meilleure adaptation possible et s'inscrit dans le projet individuel du maintien à domicile.

Pour les aidants : le service propose écoute, information et conseil.

Restauration, blanchisserie, animation font partie des nombreuses prestations proposées.

7 jours / 7

Toute
l'année

Ecoute
Respect
Confiance

POUR QUI ?

Pour bénéficier de ce service, vous devez :

- résider dans le département de la Savoie (sauf dérogation),
- avoir un diagnostic médical établi de la maladie,
- pouvoir vous adapter à la vie en collectivité,
- ne pas avoir besoin d'aide systématique pour effectuer les transferts, les déplacements et la prise des repas.



le jardin thérapeutique